

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot**Montecler** - Tome III

Montecler, châ., bois et f., c^{nes} de *Châtres* et *Saint-Christophe*. — *Alnetum Leporis*, 1443 (Arch. de la S., H. 1.371). — *Launay-Payen*, 1537. — *Launay-Payan*, 1548 (Tit. de la fab. de Châtres). — *Launay sur Chastre*, 1573 (Arch. de M.-et-L., E. 4.25 1). — *La châteltenie de Launay*, 1605 (Bibl. nat., P. O., Montecler). — *Marquisat de Montecler*, 1616 (Ibid.). — *Le château de Monteclair*, 1672 (Ins. eccl.). — *Monteclair*, châ., chapelle fondée ; *Futelaie de Monteclair*, bois continuant ceux de la Chapelle-Rainsouin (Jaillot). — *Château de Montecler*, avec avenue d'une lieue passant devant le château, bois traversé d'allées nombreuses (Cassini). — *Montéclair* (Dict. topog.).

La seigneurie de Launay relevait anciennement du Tremblay et en arrière-fief d'Entrammes qui reportait à Château-Gontier. Avec les fiefs et seigneuries de la Roussière et de Montcrintin, elle fut, par acte du 18 mars 1605, érigée en châteltenie de l'Aunay, à charge de relever du baron de Sainte-Suzanne sous le devoir d'un épervier volant avec le gant pour le porter. Enfin, au mois de janvier 1616, pour reconnaître les services d'Urbain de Montecler, « mesme aux derniers mouvements », le roi érigea la châteltenie « en titre, dignité et prééminence de marquisat, sous le nom de Montecler ». Le 21 février 1644, André de Montecler, qui venait d'acquérir la seigneurie du Tremblay, obtint du baron d'Entrammes de relever nûment du roi, « en franc alleu noble, à raison de sa baronnie de Château-Gontier. » De nouvelles acquisitions et de précieux privilèges agrandirent et décorèrent depuis Montecler. Le titre de marquisat relevait directement de la couronne ; Montcrintin, la Paillerie, la Saugère, Saint-Léger, les Pins, Saint-Christophe, de Sainte-Suzanne, à charge de 15 jours de garde ; le Tremblay, de Château-Gontier. Par transaction de 1612 avec le chambrier d'Évron, par sentence du parlement (1615) qui privait de son droit de patronage sur Châtres Pierre du Bois, seigneur de la Saugère, calviniste, et enfin par acquisition de la terre de la Saugère, le 23 juin 1652, les seigneurs de Montecler étaient devenus fondateurs de l'église. Ils le furent aussi à d'autres titres de Saint-Christophe, de Livet, de Saint-Léger.

Si grand qu'il soit, le château de Montecler est resté inachevé. C'est un vaste corps de logis, « d'une monotonie désespérante », dit trop sévèrement M. Léon Palustre, mutilé d'ailleurs, et surtout qui n'eut jamais son complément par l'élévation des combles élancés et des frontons, et surtout par la création d'un second pavillon dont on voit encore les pierres d'attente. Celui que M. Gérard attribue faussement au XV^e s. et qui au contraire offre le type achevé du genre de décoration que devait reproduire avec plus de richesse l'édifice principal, est vraiment beau, surtout avec son annexe si curieusement couronnée d'une toiture aux formes tourmentées, au sommet de laquelle s'ajoute une galerie aérienne. M. Léon Palustre veut bien reconnaître de l'originalité dans le pavillon du pont-levis toujours en place. Il était bien plus remarquable encore avant la chute d'un autre pavillon, « d'une architecture élégante », qui l'accostait. On remarque surtout à l'intérieur une grande salle de 14 mètres de long et une chambre avec « une belle cheminée en lambris peints et sculptés ». Cette « chambre dorée » est en effet remarquable. Ne faut-il point en attribuer la décoration à un peintre originaire de Château-Gontier, Aimé Bouvier, qu'on voit installé au château en 1693 ? La chapelle est fort modeste ; les écuries qui y attachent sont voûtées et surmontées d'une grande pièce dite « salle des gardes », souvenir de l'époque où les Montecler exercèrent d'importants commandements militaires.

Dans la chapelle de Saint-Jean, fondée par André de Montecler vers 1631, Émery de la Ferté, évêque du Mans, administra la confirmation le 21 juillet 1641, et le marquis de Montecler fit transférer en 1752 le service de la chapelle de la Saugère. Parmi les chapelains : Pierre *Vauquelin*, du diocèse de Séez, 1695, † 1707 ; Jean *Rebours*, du diocèse de Lisieux, 1707 ; Pierre *Gaudin*, 1709 ; Ambroise de la *Matraie*, 1718, 1725 ; autre Ambroise de la *Matraie*, curé de Vaiges, † 1752.

Le 26 juin 1791, la garde nationale d'Évron vint enlever du château quelques armes et un vieux canon donné à Urbain de Montecler par le cardinal de Richelieu. La terre fut mise sous séquestre pendant la Révolution et les bois furent le théâtre de nombreux combats. Le 6 janvier 1795, les républicains y avaient cerné une petite bande de Chouans, mais ceux-ci se défendirent si hardiment qu'ils repoussèrent avec perte la troupe, bien supérieure en nombre. Tercier vint aussi l'année suivante, au mois de janvier, chasser les pillards qui dévastaient les environs. Morin, à son tour, avec les réfractaires de 1812, occupa souvent le bois de Montecler. Enfin le 27 mai 1832, c'est au château qu'étaient réunis les insurgés royalistes prêts à tenter un coup de main sur Évron quand vint le contrordre.

Seigneurs : Guillaume Cibel. — Jean C., 1443. — Jean C., écuyer, curateur avec Ambroise de Loré des enfants d'Étienne du Bailleul et de Radegonde de Loré, 1510. — Jean Nepveu, sieur de Maillé, mari de Catherine Cibel, veuve de Pierre Le Porc, 1537. — Jacques N., mari de Françoise Le Porc, dame de Charné, 1548, 1569. — Antoine N., mari d'Hilaire Gastineau, baron de Charné, de la Perrière, de Maillé, chevalier de l'ordre du roi ; il était au camp devant la Rochelle le 28 mars 1573. — Louis de Montecler, marié le 12 juillet 1568 avec Renée Nepveu (V. pour toute la suite la notice de famille). — Urbain de M. épouse le 18 avril 1598, du consentement de son parrain Urbain de Laval, maréchal du Boisdauphin, Marie de Froullay, † 8 mai 1641. — André de M., époux de Marie de la Flèche, † 2 avril 1657. — François de M., fils aîné, épousa en cour de Rouen, le 12 octobre 1658, Marie Langlois de Molteville, fut vicomte de Raveton, seigneur du Mesnil-Mauger, la Saugère, le Tremblay, Saint-Christophe, etc., était au service du roi en Flandre, 1667. Le second de ses fils, André-Marie, fit ses vœux de chevalier de Malte dans l'église abbatiale d'Évron le 11 juin 1698. — Georges-François de M., fils aîné, avait épousé le 8 août 1693 Anne de la Matraie, fille d'Ambroise de la M. et d'Anne Gaudin. — Joseph-François de M., mari de D^{lle} Hyacinthe Menon de Turbilly, dont le marquis de Sourches vante la beauté. Désormais et jusqu'à la fin du siècle, la Rongère de Saint-Sulpice devient la résidence habituelle des marquis de Montecler. — Hyacinthe-François-Georges de M. épousa vers 1740 Marie-Charlotte de Monthulé, † 1764, qui laissa pour fille unique Hyacinthe-Jeanne de M., mariée le 19 juillet 1768 à René-Georges-Marie de Montecler, son cousin-germain. Celui-ci, après avoir été en octobre et novembre 1787 l'un des membres influents de l'assemblée provinciale de Touraine, émigra en 1791. La marquise, qui envoie le 24 février 1791 à la *Gazette de Paris* le nom des prêtres de sa connaissance qui avaient refusé le serment (Saint-Sulpice, Houssay, Villiers, Châtres, Saint-Léger, etc.), suivit d'abord son mari, puis rentra et parvint à sauver une partie de la fortune de la famille. Sa mère, emprisonnée sous la Terreur, obtint à cause de son grand âge de rentrer chez elle, « sous la garde de deux vrais sans-culottes qui seront relevés tous les décadis ». Eugénie-Henriette de M., fille du marquis de M., née à Paris en 1782, épousa à Saint-Sulpice, près Houssay, le 3 novembre 1801. Gaspard-Marie de Montecler et eut en partage la terre de Montecler. Le marquis Henri-Jean de M., leur fils, marié le 27 juin 1837 avec D^{lle} Adèle-Charlotte-Louise du Boisjourdan, connu par son initiative et son concours à toutes les œuvres charitables, chrétiennes ou patriotiques, est mort au mois de mai 1883, laissant à ses petits-enfants une terre qui depuis cinq cents ans s'est transmise héréditairement.